Gendarmerie royale du Canada

2017-2018

Rapport sur les résultats ministériels

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
Représentée par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, 2018
Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018
ISSN 2560-9491
Catalogue PS61-35F-PDF

Table des matières

Gendarmerie royale du Canada i

2017-2018 i

Rapport sur les résultats ministériels i

Message du ministre 1

Aperçu de nos résultats 3

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 5

Raison d'être 5

Mandat et rôle 5

Contexte opérationnel et principaux risques 7

Contexte opérationnel 7

Principaux risques 8

Résultats : ce que nous avons accompli 14

Programmes 14

Opérations policières 14

Description 14

Résultats 14

Services canadiens d'application de la loi 24

Description 24

Résultats 24

Opérations policières internationales 30

Description 30

Résultats 30

Culture et patrimoine de la police canadienne 32

Description 32

Résultats 33

Paiements de transfert 34

Description 34

Résultats 35

Services internes 36

Description 36

Résultats 36

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines 41

Dépenses réelles 41

Ressources humaines réelles 43
Dépenses par crédit voté 44
Dépenses et activités du gouvernement du Canada 44
États financiers et faits saillants des états financiers 45
États financiers 45
Faits saillants des états financiers 45
Tableaux sur les principales données financièrs 46
Renseignements supplémentaires 49
Renseignements ministériels 49
Profil organisationnel 49
Cadre de présentation de rapports 49
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 51
Tableaux de renseignements supplémentaires 51
Dépenses fiscales fédérales 52
Coordonnées de l'organisation 52
Annexe : définitions 53
Notes en fin d'ouvrage 57

Message du ministre

En ma qualité de ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, j’ai le plaisir de déposer au Parlement le rapport sur les résultats ministériels de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l’exercice prenant fin le 31 mars 2018.

En tant que service de police national du Canada, et en tant que service de police local provincial dans un grand nombre de régions du Canada, la GRC joue un rôle clé pour ce qui est d’assurer la sécurité des Canadiens et Canadiennes et protéger leurs droits et libertés.

La GRC travaille en collaboration étroite avec ses partenaires nationaux et internationaux pour lutter contre le crime organisé, améliorer la sécurité dans les collectivités rurales, restreindre la circulation de substances illicites comme le fentanyl et protéger le Canada contre les menaces à la sécurité nationale. La GRC assume également un rôle de leadership pour veiller à ce que les organismes d'application de la loi de partout au pays soient bien préparés lorsque les nouvelles lois canadiennes sur le cannabis entreront en vigueur.

De plus, sous la direction de sa nouvelle commissaire, la GRC amorce un processus de transformation axé sur la culture institutionnelle, les pratiques de gestion, le mieux-être au travail et le renforcement des relations avec les collectivités canadiennes, et plus particulièrement les collectivités autochtones.

J’ai hâte de poursuivre cet important travail avec la commissaire Lucki et tous les hommes et les femmes dévoués qui sont à l’emploi de la GRC.

L’honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Aperçu de nos résultats

Combien de fonds ont été dépensés? Dépenses réelles de 3 210 983 890 $.

Effectif : 29 555 employés à temps plein.

Points saillants des résultats

- La GRC a appliqué des pratiques qui encouragent le respect et l'inclusion des Autochtones. L'organisation a par ailleurs investi dans le développement des connaissances et des compétences culturelles des employés par l'entremise de différentes activités, dont : un programme de sensibilisation accrue à la culture qu'assure l'École de la GRC à la Division Dépôt; une nouvelle formation en cours d'emploi sur la réconciliation à l'intention de tous les employés; un nouveau guide sur la spiritualité autochtone; et l'offre accrue de formation sur les perceptions autochtones.
- En 2017-2018, la Police fédérale a mis en œuvre une stratégie opérationnelle nationale axée sur les opioïdes synthétiques afin de cibler, de perturber et de démanteler les réseaux criminels, ainsi que d'identifier les fournisseurs internationaux d'opioïdes synthétiques et de déstabiliser leurs activités.
- En mars 2018, le ministre de la Sécurité publique a annoncé le lancement du Programme national de données génétiques pour les personnes disparues (PNDGPD) de la GRC, lequel propose un nouvel outil à l'appui des enquêtes sur les personnes disparues et les restes non identifiés qui sont menées au Canada.
- On a par ailleurs réuni des experts en la matière et de nouvelles ressources centralisées en vue de soutenir l'avancement de l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+), de l'égalité entre les sexes, de la diversité, de l'inclusion et de la transformation culturelle. La GRC s'est appuyée sur l'ACS+ pour relever les obstacles à la diversité au chapitre du cheminement de carrière, des politiques en matière d'uniforme et des procédures, ainsi que pour cerner les problèmes systémiques dans les unités peu diversifiées.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints de la GRC, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

En tant que service de police national du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population canadienne. En luttant contre le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité et assure une présence fédérale uniforme d'un océan à l'autre.

Mandat et rôle

Le mandat de la GRC, ainsi que le précise l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de nombreuses facettes. Il consiste entre autres choses à prévenir le crime et à mener des enquêtes; à assurer le maintien de la paix et de l'ordre; à faire respecter les lois; à contribuer à la sécurité nationale; à assurer la sécurité des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions étrangères; et à offrir un soutien opérationnel crucial aux autres services de police et organismes d'exécution de la loi au Canada et à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements généraux au sujet du Ministère, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consulter la lettre de mandat du ministre[i].

Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte opérationnel

La GRC mène ses activités dans un milieu complexe qui évolue rapidement. Bien que l'on ait relevé un certain nombre de risques internes et pris des mesures afin de les contrer, il existe toujours des risques externes considérables qui pourraient influer sur la capacité de la GRC à atteindre ses objectifs. Les risques cernés dans le profil de risque de l'organisation sont décrits ci-après.

L'environnement externe a posé des défis accrus sous la forme d'inondations et de feux de forêt, de manifestations liées aux ressources naturelles, et de changements politiques qui ont entraîné une hausse des demandeurs d'asile aux frontières canadiennes. Les secteurs vulnérables, notamment les Autochtones, les femmes et les collectivités rurales, ont engendré des défis uniques supplémentaires pour les services de police de première ligne.

La criminalité organisée perfectionnée, qui est soutenue par la technologie, a augmenté de façon exponentielle et a conséquemment entraîné une hausse des demandes de services de la GRC. Les changements juridiques et réglementaires, comme la légalisation du cannabis et l'arrêt Jordan sur les délais de production de preuves, ont considérablement transformé les exigences et pourraient compromettre certains cas.

La lutte visant à limiter la portée et le perfectionnement en constante évolution du crime dépend de l'obtention de renseignements fiables et efficaces. La technologie désuète et le manque d'interopérabilité des données ont entraîné des défis considérables.

La Police fédérale et les services de police contractuels assument une grande partie du fardeau associé aux difficultés susmentionnées. Le soutien en matière de supervision dans ces deux secteurs a eu une incidence sur la qualité des enquêtes. De plus, le ressourcement et les taux de rémunération ont considérablement influencé la capacité de la GRC à recruter et maintenir en poste un effectif formé et compétent.

La préparation en vue de la syndicalisation en attente des membres ainsi que la transition des membres civils à la fonction publique ont rendu l'environnement opérationnel plus complexe. Les poursuites en justice et les rapports médiatiques ont par ailleurs recentré leur attention sur la création d'un effectif respectueux qui est inclusif et dont le milieu est exempt de harcèlement.

Principaux risques

Principaux risques

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux programmes du Ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat et aux priorités pangouvernementales et ministérielles
Risque lié à l'harmonisation des ressources Risque de ne pas être en mesure de maintenir une affectation efficace des ressources Risque de gérer les décisions de réaffectation en fonction des priorités les plus importantes	Les processus internes ont renforcé la gouvernance des ententes sur les services de police (ESP). Les téléconférences trimestrielles dans le cadre desquelles on a discuté des questions actuelles ont assuré l'application uniforme des modalités des ESP entre les clients et les représentants aux échelles des provinces et de la Direction générale. Le Comité de gestion des contrats a tenu un rôle fondamental dans les discussions sur les questions actuelles qui se rapportent aux ESP. À cet égard, celui-ci a notamment examiné les moyens de renforcer la mobilisation dans le cadre de différentes initiatives susceptibles d'avoir une incidence financière ou opérationnelle. On a procédé à la mise en œuvre complète du modèle des agents financiers supérieurs à l'échelon national (AFSEN) en 2016-2017. Les AFSEN et leurs équipes ont participé aux programmes nationaux à l'échelle opérationnelle et à l'échelon de la haute direction, et ont veillé à l'offre continue de soutien et de conseils stratégiques adéquats en matière de finance. Les équipes d'AFSEN ont continué d'évoluer de manière à assurer l'offre adéquate de soutien, de conseils et de contributions en matière de finances aux fins des mémoires au Cabinet et des présentations au Conseil du Trésor, des réunions	**Programme :** 4.1 Services internes **Sous-programmes :** 4.1.1 Services de gestion et de surveillance 4.1.4 Services de gestion des ressources humaines 4.1.5 Services de gestion financière	**Priorités de la GRC :** Services Mobilisation

	d'information de l'État-major supérieur, des réunions du comité fédéral-provincial-territorial externe, etc. De plus, la Gestion financière de la Direction générale, en collaboration avec les groupes financiers divisionnaires, a structuré les procédures de rapport internes et externes en s'appuyant sur le modèle des AFSEN.		
Risque lié à la gestion des technologies de l'information Risque de ne pas être en mesure de maintenir les exigences opérationnelles et administratives dans le cadre des efforts pour maintenir le rythme des progrès liés à la gestion de l'information et à la technologie de l'information (GI-TI)	On a pourvu les postes vacants des cadres supérieurs au sein du Programme de GI-TI, ce qui a renforcé la stabilité du programme. La transformation des GI-TI a pris un nouveau souffle à l'issue d'un examen indépendant sur la valeur opérationnelle des TI mené par Gartner Inc. Le programme de transformation des GI-TI se concentrait sur les domaines énoncés ci-après et visait à améliorer les services à la communauté de la sécurité publique, tout en répondant aux lignes directrices et aux priorités du gouvernement du Canada en ce qui concerne les pratiques, les normes et les solutions en matière de GI-TI de l'organisation : • Amélioration des communications, des normes opérationnelles, des politiques et des directives; • Prises de décisions éclairées et simplifiées et processus et procédures uniformes, y compris ceux et celles se rapportant à la gestion des ressources humaines (dotation en personnel et classification).	**Programmes :** 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi 4.1 Services internes **Sous-programmes :** 1.2.1 Soutien scientifique et technique, et soutien en matière d'enquête 4.1.5 Services de gestion financière 4.1.6 Services de gestion de l'information 4.1.7 Services de technologie de l'information	**Priorités de la GRC :** Services Innovation
Risque lié à l'évolution des menaces Risque d'une	Les services de police contractuels et autochtones ont publié un document intitulé « Travaillons ensemble pour	**Programmes :** 1.1 Opérations policières	**Priorité de la GRC :** Services

connaissance insuffisante de la situation pour prendre des décisions opérationnelles cruciales, fondées sur des renseignements opportuns et exacts Les réalités opérationnelles changeantes (évolution démographique, typologie des crimes, accès à la nouvelle technologie et cybermenaces) conjuguées au vieillissement et à la compartimentation des entrepôts de données ont continué de poser des problèmes de taille.	mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles autochtones : Analyse nationale des initiatives de la GRC ». Cette analyse se concentrait sur la prévention, la sensibilisation et les activités policières. Les Services nationaux de police autochtones et les Services nationaux de la prévention du crime ont continué de consulter les collectivités vulnérables et de visiter la Division F en Saskatchewan et la Division G dans les Territoires du Nord-Ouest. On a offert la formation du Groupe de gestion des conflits communautaires dans plusieurs provinces. La Police fédérale a continué de se concentrer sur la prévention en vue d'atténuer les risques, et ce, en menant des activités de sensibilisation, en renforçant la mobilisation et les relations en place, et en développant ses connaissances en matière d'application de la loi afin de cerner les problèmes de manière proactive. L'harmonisation de la Police fédérale a mis en lumière trois priorités : 1) Direction générale, Équipe d'intervention sur la sécurité nationale de la Police fédérale; 2) Programme de sensibilisation des premiers intervenants au terrorisme; 3) Équipe du Programme de prévention et de mobilisation de la Police fédérale. La Police fédérale a continué de lutter contre le terrorisme dans le milieu criminel, ainsi qu'au stade précriminel, en menant des activités de sensibilisation, de mobilisation et d'intervention qui visent à contrer la	1.2 Services canadiens d'application de la loi 2.1. Opérations policières internationales **Sous-programmes :** 1.1.1 Services de police à contrat 1.1.2 Police fédérale 2.1.3 Mission de liaison	

	radicalisation menant à la violence. La modernisation du programme Opérations policières internationales s'est poursuivie dans un effort pour mettre à profit les forces internationales de la GRC et soutenir la réalisation des priorités et des objectifs du Canada en matière d'application de la loi. On a accordé une attention continue à l'amélioration de la visibilité, de l'influence et de la portée de la GRC à l'échelle mondiale.		
Risque lié aux pratiques de gestion Compte tenu de l'importance, de la complexité et de la diversité des rôles qu'assument les employés de l'organisation, les superviseurs et les gestionnaires ne sont pas toujours en mesure de leur fournir des conseils appropriés et opportuns, ou de leur offrir des possibilités d'apprentissage et le soutien nécessaire pour leur permettre de satisfaire aux attentes organisationnelles.	En réponse aux pressions auxquelles font face les membres dans des postes de supervision et de gestion en raison de niveaux de dotation insuffisants, la GRC a redoublé les efforts de recrutement afin d'augmenter le nombre de policiers formés. En 2016-2017, 1 088 cadets se sont inscrits à l'École de la GRC (Division Dépôt), ce qui représente une hausse considérable (175 %) depuis 2012-2013, alors que seulement 395 cadets étaient inscrits. On estime que 1 152 cadets seront inscrits à la Division Dépôt de la GRC en 2017-2018. On a révisé et modifié les principaux programmes de leadership et de gestion. On a mis à jour les politiques de manière à rendre obligatoire la formation en leadership pour les nouveaux caporaux et sergents. Le Collège canadien de police (CCP) a établi des partenariats avec plusieurs universités afin d'assurer la reconnaissance officielle des programmes de leadership de la GRC. On a mis sur pied un groupe de projet interministériel afin de répondre à la décision de la	**Programmes :** 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi 2.1 Opérations policières internationales 4.1 Services internes **Sous-programme :** 4.1.4 Services de gestion des ressources humaines	**Priorités de la GRC :** Service Innovation Mobilisation Responsabilisation

	Cour suprême du Canada à l'égard de la syndicalisation. Le projet de loi C-7 modifie la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (LRTFP), de sorte que celle-ci tienne compte des conditions particulières des membres réguliers et des réservistes de la GRC et les autorise à défendre leurs intérêts dans le cadre de négociations collectives.		

La GRC s'acquitte du mandat très vaste de fournir des services de police aux échelles internationale, fédérale, autochtone, provinciale, territoriale et municipale, et ce, dans un environnement dynamique de plus en plus complexe. De plus, le contexte changeant de la menace a pour effet d'accroître de manière exponentielle les défis en matière de service des policiers. Le crime a évolué rapidement en raison des nouvelles technologies qui facilitent les activités des groupes hautement perfectionnés du crime organisé. Des Canadiens vulnérables ont été exposés à de nouvelles menaces et conséquemment, la GRC a restructuré ses programmes de manière à cibler cette nouvelle réalité. La transformation des GI-TI a également joué un rôle fondamental, celle-ci ayant permis de renforcer les renseignements organisationnels en améliorant les fonds de données et l'interopérabilité des bases de données afin de soutenir les agents de police de première ligne.

Les phénomènes météorologiques extrêmes ont eu pour effet d'accroître le nombre de demandes de réaffectation rapide des ressources. On a poursuivi les efforts visant à contrer les tendances en matière d'emplois vacants, et un comité mixte des ressources humaines et des finances a aidé la haute direction à gérer les ressources en intégrant les perspectives de ces deux secteurs clés d'activité.

Enfin, la période de transition en matière de leadership de la GRC s'est poursuivie. Les principaux risques en matière de gouvernance et de stratégies ont été relevés. On a reconnu que l'examen de la culture du personnel était un élément fondamental sur le plan de l'adaptation et de l'évolution. La GRC a continué de traiter les questions liées au sexe, à l'orientation sexuelle, au harcèlement, à l'équité et à l'inclusion, tout en continuant de travailler à l'élimination du harcèlement et de la discrimination du milieu de travail. On a chargé une unité désignée de diriger les changements culturels, ainsi que de mener l'ACS+.

Résultats : ce que nous avons accompli

Programmes

Opérations policières

Description

Aux termes de la *Loi sur la GRC*, ce programme fournit aux Canadiens des services de police aux niveaux fédéral, provincial et municipal et dans les collectivités autochtones. Comme le précise la *Loi sur la GRC*, ces services comprennent toutes les fonctions des agents de la paix en ce qui concerne le maintien de la paix, la prévention du crime et des infractions aux lois fédérales et à celles en vigueur dans la province où ils peuvent être employés, et l'arrestation des criminels, des contrevenants et des autres personnes pouvant être légalement mis sous garde; l'exécution de tous les mandats – ainsi que les obligations et services s'y rattachant – qui peuvent, aux termes de la *Loi sur la GRC*, des autres lois fédérales ou de celles en vigueur dans une province, être légalement exécutés par des agents de la paix; ainsi que les autres attributions déterminées par le gouverneur en conseil ou le commissaire. Les activités générales d'application de la loi qui viennent s'ajouter aux activités de sensibilisation menées par les employés de la GRC auprès du public, d'entreprises et d'autres ministères ou organismes du Canada, font que ce programme contribue à un Canada sécuritaire et sécurisé. On citera par exemple les séances d'information sur la prévention de la criminalité, la sécurité nationale, la criminalité financière, le crime organisé et les drogues, que la GRC anime afin de réduire la victimisation des Canadiens. En outre, ce programme voit à la protection des personnes désignées et à la sécurité lors d'événements majeurs, ce qui a pour effet d'atténuer les menaces possibles à l'égard de la population canadienne. Enfin, ce programme offre un soutien opérationnel et technique de haut niveau à la collectivité canadienne d'application de la loi. Toutes ces activités contribuent à l'atteinte par la GRC de son but ultime qui est de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Résultats

Services de police contractuels

De nombreuses initiatives ont été mises en œuvre pendant l'année afin de favoriser la réduction du taux et du degré de gravité des crimes au sein des provinces et territoires où la GRC assure des services. Ces initiatives mettaient l'accent sur l'amélioration des services de police, la réconciliation avec les peuples autochtones et le soutien à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA).

Services de police améliorés

La GRC a poursuivi l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de procédures nationales qui visent à encadrer les activités contractuelles d'application de la loi. Ce processus comprenait les activités suivantes :

- Assurer la coordination nationale, la prestation d'expertise et un leadership en ce qui concerne les moyens efficaces d'accroître la sécurité et le bien-être des collectivités;
- Prévenir les crimes, en réduire le nombre et intervenir en mettant l'accent sur les facteurs de risque avant qu'une activité criminelle ait lieu;
- Promouvoir les pratiques de prévention du crime;
- Élaborer et modifier les politiques, la formation, le matériel et les pratiques exemplaires.

En guise de soutien aux politiques et à la formation, la GRC a assuré une formation sur la résolution de conflits afin de faciliter la prévention et la résolution des conflits. On a assuré cette formation en collaboration avec un groupe d'agents spécialement formés, qui ont offert leur soutien et leur expertise afin d'amener les policiers et les intervenants à mieux comprendre ces questions et d'améliorer les relations entre ces derniers.

Les responsables du programme ont également poursuivi la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies, tout en mettant l'accent sur le renforcement de la capacité des agents à cibler les cas de telles conduites, à reconstituer les faits et à se fonder sur des motifs raisonnables pour appliquer les dispositions relatives à la conduite avec facultés affaiblies. De plus, la GRC a continué de travailler de concert avec Sécurité publique à la mise en œuvre d'un projet pilote sur les appareils de dépistage par prélèvement de salive. Les quatre principaux objectifs du projet pilote étaient les suivants :

- Examiner l'utilisation des appareils de dépistage de la drogue par prélèvement de salive dans le climat canadien;
- Orienter les lignes directrices de la formation sur l'application de la loi qui se rapportent à l'utilisation de ces appareils;
- Orienter les procédures opérationnelles normalisées des services policiers qui se rapportent à l'utilisation de ces appareils;
- Cerner les éléments à intégrer dans les normes qui se rapportent à l'utilisation de ces appareils.

Dans le cadre du projet, mené de décembre 2016 à mars 2017, 1 141 échantillons de salive ont été recueillis auprès de conducteurs volontaires de partout au Canada par la GRC et des organismes partenaires, dont le Service de police de Vancouver, la Police régionale d'Halifax, le Service de police de Toronto, le Service de Police de la Ville de Gatineau et la Police provinciale de l'Ontario. Suivant les analyses, on a constaté que les appareils étaient relativement faciles

d'utilisation et qu'ils résistaient à un éventail de conditions météo, de températures et d'éclairage. La GRC continuera d'effectuer des recherches sur ces appareils avant leur adoption complète dans l'ensemble du Canada.

La GRC a continué d'améliorer les services de police offerts aux collectivités et aux personnes autochtones en vertu des modalités des ententes communautaires tripartites et du Programme des services de police des Premières Nations (PSPPN), et ce, en travaillant de concert avec les représentants des gouvernements provinciaux et fédéral au développement de services de police consacrés à ces collectivités.

La GRC s'est aussi employée, en collaboration avec des organismes autochtones, à la mise sur pied et à l'évaluation de services de police pratiques et adaptés sur le plan culturel. On a par ailleurs élaboré des outils en vue d'accroître la sensibilisation et de faire en sorte que les politiques et programmes répondent aux besoins des peuples autochtones. On a créé et assuré des programmes de prévention proactive à l'intention particulière des collectivités autochtones. À titre d'exemple, la GRC a soutenu 23 projets au sein de collectivités autochtones du Canada par l'entremise du Fonds de l'Initiative de lutte contre la violence familiale qui vise à réduire l'incidence de la violence familiale. En outre, le recrutement d'Autochtones a été favorisé et encouragé dans l'ensemble de la GRC.

Réconciliation avec les peuples autochtones

Les Services nationaux de police autochtones de la GRC sont passés à une étape importante en s'appuyant sur l'histoire commune de la GRC et des Autochtones du Canada pour promouvoir les partenariats continus qui se fondent sur la confiance mutuelle, le respect et la compréhension. Les efforts de réconciliation déployés dans le cadre d'activités communautaires et de partenariats dirigés par des entreprises ont ouvert la voie au changement.

On a effectué des changements administratifs à l'appui de ces efforts, notamment en embauchant cinq coordonnateurs métis divisionnaires de la GRC qui travaillent directement auprès des collectivités. De nombreuses politiques ont été créées ou soutenues, dont : le Plan d'action Inuusivat Anninaqtuq (de prévention du suicide) 2017-2022 du Nunavut; le Mécanisme de renvoi à la justice réparatrice; le document Formulaire de renseignements sur les personnes disparues et Évaluation des risques courus par les personnes disparues; et un protocole d'établissement de relations. Le Protocole d'entente sur des artéfacts autochtones d'origine métisse a été signé. Ensuite, des objets ont été remis à la Fédération des Métis du Manitoba et au Ralliement national des Métis. On a créé un poste temps plein de liaison avec l'Association des femmes autochtones du Canada et pourvu un poste temps plein de liaison avec l'Assemblée des Premières Nations. La GRC a participé activement à des réunions officielles avec des groupes consultatifs d'organismes autochtones et soutenu le Comité consultatif autochtone sur le cercle de changements de la GRC.

La réconciliation s'est opérée par l'entremise de mesures concrètes, comme le Protocole de la plume d'aigle, dans le cadre desquelles les victimes, les témoins, les suspects et les agents de police avaient la possibilité de prêter serment en tenant une plume d'aigle. La GRC a également participé, de concert avec Affaires autochtones et du Nord Canada, à cinq séances de mobilisation communautaires sur l'application de la *Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux*, dans le cadre desquelles on a validé le guide de ressources de la GRC qui permet à ses membres de connaître et de mieux comprendre leurs responsabilités au chapitre de cette loi.

Soutien à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

La GRC a établi une équipe d'enquête spécialisée pour assurer l'entière participation et collaboration à l'égard de l'Enquête nationale sur les FFADA. Tout au long de l'année visée par le rapport, l'équipe a répondu aux demandes découlant de l'enquête nationale; géré la conservation de tous les documents associés à l'Enquête sur les FFADA; écouté les témoignages publics des familles et des survivantes; mené des analyses; préparé des documents de témoignages de la GRC à l'intention de la haute direction; et fourni des documents à titre de preuve aux fins de l'enquête.

Depuis juillet 2017, la GRC a examiné de nombreux dossiers d'enquête à des fins de divulgation dans le cadre de l'enquête. À ce jour, 47 dossiers au total ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration. La GRC a également travaillé en étroite collaboration avec les unités de liaison pour l'information à l'intention des familles qui sont financées par le ministère de la Justice de chaque province et territoire, et ce, afin de rencontrer les familles et de répondre aux questions associées aux enquêtes sur les décès soudains, les homicides et les personnes disparues. Jusqu'à maintenant, la GRC a reçu 74 demandes liées à 63 différentes victimes, les dates de ces dossiers allant des années 1950 à aujourd'hui.

Rapport national pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles autochtones

En mai 2017, la GRC a publié un rapport intitulé « Travaillons ensemble pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles autochtones : Analyse nationale des initiatives de la GRC ». Bien que ce rapport se concentre sur les questions touchant les Autochtones, de nombreuses initiatives connexes ne sont pas propres aux Autochtones. Le rapport a été publié sur le site Web de la GRC[ii].

Police fédérale

La Police fédérale a poursuivi ses efforts pour harmoniser ses ressources en fonction des menaces les plus importantes, et ce, afin d'avoir la plus grande incidence possible, tout en modernisant et diversifiant son effectif, et de s'adapter au contexte des menaces criminelles actuelles et futures. À cette fin, la Police fédérale a mis en œuvre une approche novatrice qui vise à accorder la priorité à ses activités d'enquête, de sorte que les ressources fédérales ne soient utilisées qu'aux fins des dossiers et des projets d'importance majeure qui relèvent du mandat fédéral.

En 2017-2018, les responsables du programme ont mené des enquêtes, élaboré et partagé des renseignements, soutenu les efforts de prévention et de mobilisation, et amélioré le développement des politiques et des capacités qui se rapportent aux domaines prioritaires, c'est-à-dire : le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme; la migration illégale et le passage de clandestins; les terroristes présumés; les principes fondamentaux de cybersécurité; la police des marchés financiers; les opioïdes; les bandes de motards criminalisées; et la sécurité du Sommet du G7 (année de la présidence canadienne)[iii].

Blanchiment d'argent et financement des activités terroristes

La GRC a continué de collaborer avec des partenaires clés du gouvernement et du secteur privé afin de cibler les activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, et d'enquêter sur ces dernières. Les deux cas suivants sont des exemples de réussites :

- Dans le cadre d'une enquête, on a déposé 16 accusations et saisi environ 1,07 million de dollars en argent comptant;
- Dans le cadre d'une autre enquête, on a arrêté une personne, que l'on a accusée de fraude et du blanchiment de plus de 3 millions de dollars; plus de 100 fausses identités avaient été utilisées dans cette affaire afin d'obtenir des cartes de crédit et d'autres prêts auprès d'institutions financières canadiennes.

La GRC s'est aussi employée à pallier les lacunes dans le régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent qu'a relevé le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux[iv], et ce, en dirigeant des efforts pancanadiens pour créer un modèle coordonné de récupération des actifs acquis de façon criminelle et des actifs civils. Ce modèle contribuera à garantir que l'on examine l'ensemble des possibilités pour compromettre la capacité des criminels à tirer profit de leurs crimes.

Les enquêteurs fédéraux se sont également penchés sur les aspects financiers de toutes les enquêtes liées au terrorisme afin de cibler les crimes possibles de financement du terrorisme.

Migration illégale et passage de clandestins

Au cours de la période visée par le rapport, la GRC a intercepté 20 593 demandeurs d'asile qui entraient au Canada depuis les États-Unis et mené des évaluations préliminaires sur ces personnes. La GRC a aussi continué à générer des renseignements opérationnels sur les activités internationales de traite de personnes qui touchent le Canada. À titre d'exemple, en 2017-2018, un dossier de renseignement lié à la traite de personnes pour exploitation sexuelle a été confié à une unité opérationnelle de la GRC à des fins d'application de la loi, le réseau impliqué ayant des liens avec la Chine et opérant sur une base interprovinciale au Canada.

Terroristes présumés

La GRC a continué de centrer ses efforts sur deux éléments clés : les évaluations des risques et les techniques de lutte contre l'adhésion au terrorisme, et les menaces à la sécurité nationale. Dans le cadre du Programme de sensibilisation des premiers intervenants au terrorisme, la GRC a contribué à l'amélioration des connaissances des agents de police de première ligne au chapitre de l'extrémisme violent et du terrorisme. En partenariat avec les ministères et organismes pertinents, la GRC a aussi mis en œuvre des mesures en vue de gérer efficacement le renvoi de voyageurs à risque élevé, tout en continuant de s'employer à l'élaboration de solutions pour répondre aux lacunes et défis en matière d'application de la loi. Bien que la GRC continue de se concentrer sur la menace du terrorisme, celle-ci a continué de déployer des efforts pour lutter contre les activités d'ingérence étrangère, dont l'espionnage et la contre-prolifération. La GRC a continué d'accroître sa capacité opérationnelle en créant des ressources spécialisées et en renforçant ses engagements envers ses partenaires d'application de loi au Canada.

Principes fondamentaux de cybersécurité

La GRC a continué d'assurer un rôle actif dans l'examen de la cybersécurité du gouvernement – lequel comprenait une évaluation des défis en matière de capacité auxquels font face les services d'application de loi. D'un point de vue opérationnel, l'organisation a par ailleurs réussi à cibler les cybercrimes qui touchent les Canadiens et à enquêter sur ceux-ci. Les exemples qui suivent témoignent de cette réussite.

- La GRC a collaboré avec des partenaires nationaux et internationaux en vue d'identifier de nombreux cybercriminels étrangers qui ciblent les Canadiens et d'autres victimes dans le monde.
- Plusieurs enquêtes criminelles se sont soldées par des dépôts d'accusations de cybercrime, dont une contre un Canadien qui avait piraté un ordinateur dans le cadre d'une campagne dans l'intention d'ébranler la confiance envers l'industrie de la cybersécurité, laquelle joue un rôle crucial dans la protection des cybersystèmes. Dans la

cadre d'une enquête distincte, un autre Canadien a été accusé de possession et de vente d'environ trois milliards de dossiers d'identité personnelle.
- Alors qu'elle enquêtait sur les cybercriminels les plus dangereux pour le Canada, la GRC est parvenue à découvrir des logiciels malveillants et à obtenir des renseignements sur les comptes compromis, après quoi elle a partagé cette information avec des entreprises canadiennes afin de les aider à atténuer les risques et à protéger leurs clients.

Police des marchés financiers

La GRC a continué à travailler de concert avec ses partenaires et ses équipes intégrées de la police des marchés financiers afin de cibler les crimes associés aux garanties financières et aux marchés de capitaux, et d'enquêter sur ces derniers. On présente ci-après des exemples d'initiatives réussies.

- Dans le cadre d'une enquête lancée en 2003, le directeur général et l'avocat d'une entreprise ont reçu, en 2018, un verdict de culpabilité pour le rôle qu'ils ont joué dans une fraude de 31 millions de dollars impliquant la manipulation de cours d'actions, laquelle maintenait artificiellement la valeur des actions d'une société de technologie de Halifax. Au bout du compte, la fraude a mené à l'effondrement de l'entreprise et à la perte d'un fonds de pension syndical.
- Dans le cadre d'une autre enquête, impliquant un complot pour gonfler artificiellement le cours des actions, 11 personnes ont été accusées de fraude, de possession de produits de la criminalité, de recyclage de produits de la criminalité, et de participation à une organisation criminelle. Les trois principaux accusés ont plaidé coupables en décembre 2017 et ont été condamnés à différentes peines en janvier 2018.
- Dans une enquête relevant de la *Loi sur Investissement Canada* qui visait à déterminer si des investissements étrangers pouvaient nuire à la sécurité nationale du Canada, on a émis un décret exigeant le retranchement d'un élément de l'infrastructure de transport clé qu'avait acquis un groupe russe qui entretenait des liens avec le crime organisé.
- Les responsables du programme ont soumis à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario une évaluation des renseignements qui a permis de mettre en lumière les affiliations au crime organisé et les pratiques commerciales frauduleuses d'une entreprise qui souhaitait être cotée à la Bourse de Toronto. Le processus a conséquemment permis d'empêcher ladite entreprise de lancer un premier appel public à l'épargne.

Opioïdes

La GRC a lancé un éventail d'initiatives visant à contrer la nature et l'ampleur des activités illicites de fabrication et de trafic d'opioïdes (p. ex. le fentanyl). En 2017-2018, la Police fédérale, en collaboration avec les services de police contractuels et les services de police autochtones, a réalisé une étude sur la pertinence de fournir de la naloxone aux policiers

opérationnels de la GRC. Conséquemment, on a décidé de distribuer des trousses de naloxone aux agents de première ligne. La naloxone s'est avérée un antidote aux opioïdes très efficace : la majorité des personnes qui en ont reçu une dose présentaient des signes d'amélioration marquée peu de temps après l'administration. En fait, 95 % des personnes à qui l'on a administré de la naloxone étaient toujours en vie une fois l'intervention des policiers terminée.

De plus, on a mis sur pied le centre des opérations conjointes sur le crime organisé en vue de recueillir et d'analyser des données sur les opioïdes synthétiques et l'importation de précurseurs chimiques au Canada, et ce, dans un effort pour mettre en évidence les tendances associées et cibler les possibilités d'application de la loi pour les enquêteurs. On a connu de nombreuses réussites opérationnelles au chapitre des opioïdes en 2017-2018, dont la plus importante saisie de comprimés de fentanyl réalisée au Canada (128 846 comprimés de fentanyl) et le démantèlement d'un laboratoire de drogues clandestin d'organisation complexe qui utilisait de nouvelles techniques pour fabriquer des drogues illicites. La GRC, de concert avec ses homologues des États-Unis et du Mexique, a aussi mené une évaluation trilatérale des menaces relatives au trafic d'opioïdes en Amérique du Nord afin d'établir une base de référence commune et de cerner les domaines de coordination potentielle.

Bandes de motards criminalisées

Les bandes de motards criminalisées sont demeurées actives dans un éventail d'activités criminelles posant un risque pour la sécurité communautaire. Pour ce qui est des bandes de motards criminalisées, les Hells Angels étaient toujours le réseau le plus répandu et le plus interconnecté du paysage canadien du crime organisé. En réponse à cette situation, la GRC a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie nationale sur les bandes de motards criminalisées, tout en mettant l'accent sur les Hells Angels. C'est dans ce contexte que le comité de la Réponse intégrée canadienne au crime organisé (RICCO) a assuré un rôle important. Au printemps 2017, au nom de la RICCO, la GRC a élaboré un cadre de travail sur lequel la communauté canadienne d'application de la loi peut s'appuyer pour faire progresser les stratégies d'intervention provinciales et municipales et atténuer les menaces associées aux bandes de motards criminalisées. Une fois achevé, on a présenté la cadre à tous les membres de la RICCO.

Sécurité du Sommet du G7 (année de la présidence canadienne)

En janvier 2018, le Canada a assumé la présidence du G7. Bien que le Sommet du G7 n'ait pas eu lieu pendant la période visée par le rapport, bon nombre de travaux liés à la planification opérationnelle et à la mobilisation en matière de sécurité ont été menés à bien en 2017-2018. Le programme Services de police de protection de la GRC a augmenté sa capacité à satisfaire à la demande opérationnelle, et ce, en fonction du nombre accru anticipé d'événements majeurs et de cadres canadiens voyageant à l'étranger.

Services techniques et soutien opérationnel

Stratégie nationale de cybersécurité

En 2017-2018, le gouvernement du Canada a lancé la nouvelle Stratégie nationale de cybersécurité, dans le cadre de laquelle l'Unité nationale de coordination de la lutte contre la cybercriminalité a été créée à titre de service de police nationale de la GRC. Une fois mise sur pied, l'Unité nationale de coordination de la lutte contre la cybercriminalité veillera à la coordination des opérations de lutte contre les cybercriminels que mènent les forces policières canadiennes, produira des renseignements en matière de cybercrime donnant lieu à des poursuites, et établira un mécanisme national qui permettra aux Canadiens et aux entreprises de signaler des cybercrimes aux services de police. Au cours de la période visée par le rapport, les responsables du programme ont consulté la communauté des services de police afin d'élaborer un modèle efficace et d'atteindre une pleine capacité opérationnelle d'ici 2022-2023.

Renforcement des compétences techniques fondamentales

L'évolution rapide de la technologie des communications a continué de poser des défis techniques en ce qui concerne la capacité de la GRC à intercepter des communications et à obtenir des preuves et des données numériques de manière légale, ce qui en retour a fait entrave aux enquêtes en matière de crimes et de sécurité nationale. En 2016-2017, on a fourni aux Services techniques et soutien opérationnel un total de 4 365 appareils électroniques qui permettent de recueillir des preuves légales et d'analyser des données à des fins d'enquêtes – ce nombre étant légèrement supérieur à celui enregistré au cours de l'exercice précédent.

Par suite de la vitesse à laquelle la technologie a évolué et à laquelle de nouveaux produits informatiques et logiciels ont été mis sur le marché public, un nombre accru des appareils acquis n'offrait aucune solution efficace sur le plan légal pour extraire des données. De plus, les contraintes en matière de financement dans les capacités techniques d'enquête fondamentales de la GRC ont eu pour effet de limiter la capacité du programme à maintenir les capacités internes à élaborer de nouvelles solutions au fur et à mesure que se présentent de nouveaux besoins. Afin d'atténuer l'incidence de ces problèmes, les responsables du programme ont collaboré sur une base régulière avec les partenaires nationaux et internationaux en vue de partager des ressources et d'élaborer de concert des solutions opérationnelles et efficaces sur le plan judiciaire, lorsque possible. Par suite de ces efforts, les investissements en matière de recherche et développement ont permis de mettre au point, d'élaborer conjointement et d'acquérir un total de 715 outils, techniques ou solutions en 2017-2018.

Enquête policière multinationale

La GRC a joué un rôle essentiel dans le cadre d'une opération internationale dirigée par le Federal Bureau of Investigation (FBI) des États-Unis, laquelle visait à démanteler une entreprise canadienne, Phantom Secure Communications Inc., qui fournissait des services de communications cryptées à des groupes criminels organisés de partout dans le monde. La GRC a soutenu ses partenaires internationaux dans l'exécution de nombreux mandats de perquisition, et a saisi plus de 1 000 appareils mobiles, ordinateurs, serveurs et documents d'entreprises cryptés. La GRC collabore avec le FBI afin de garantir que les éléments de preuves saisis au Canada puissent être partagés et utilisés légalement dans la poursuite des propriétaires de Phantom[v].

Protection des installations et des biens du gouvernement

En réponse à l'évaluation de la capacité d'intervention en cas d'incident CBRN réalisée par les Services d'évaluation du programme national de la GRC, d'importants changements ont été apportés aux structures de rapports internes afin d'améliorer l'efficacité générale. En 2017-2018, la capacité globale d'intervention de la GRC en cas d'incidents CBRN et d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou explosifs (CBRNE) se concentrait sur un seul domaine de responsabilité, lequel comprend l'expertise technique sur chaque type de menace et d'arme, de services judiciaires sur le terrain, et de programmes de premiers intervenants. On continuera d'effectuer d'autres améliorations dans un effort pour harmoniser les activités des unités d'intervention spécialisées et créer un unique point de contact pour l'ensemble des opérations CBRNE qui commandent le soutien de la GRC.

Les services techniques de protection de la GRC ont continué de chercher des moyens novateurs de tirer profit de la technologie en vue de protéger les installations du gouvernement, comme la Colline du Parlement et la résidence du premier ministre. On a aménagé des installations et réalisé des investissements tout au long de l'année afin d'entretenir et de moderniser l'infrastructure technologique existante des deux emplacements et d'assurer le fonctionnement uniforme des systèmes de sécurité électronique et physique.

Résultats atteints

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Réduction du taux de criminalité et de la gravité des actes criminels	Pourcentage de Canadiens qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Je suis satisfait de la contribution de la GRC à un Canada	80 %	31 mars 2017	77 %	80 %	S.O.[vi]

	sécuritaire et sécurisé »					
	Réduction de la gravité des actes criminels au Canada, dans les territoires de compétence de la GRC	96	31 mars 2017	101,05	100,32	100,22
	Réduction du taux de criminalité par habitant au Canada, dans les territoires de compétence de la GRC	8 854	31 mars 2017	8 592,08	8 679,43	7 247,24

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
1 628 412 337	2 100 223 111	2 060 235 127	1 891 655 870	(208 567 241)

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein (ETP) prévus 2017-2018	Nombre d'ETP réels 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
22 470	22 391	(79)

Services canadiens d'application de la loi

Description

Ce programme fournit le soutien nécessaire sur le plan scientifique, technique, didactique et des enquêtes afin que la communauté policière canadienne puisse offrir à ses partenaires et aux collectivités qu'elle sert des services de police et d'application de la loi proactifs axés sur les renseignements. De plus, ce programme offre des occasions de formation aux membres de la communauté policière canadienne afin de leur permettre de perfectionner leurs compétences et ainsi d'assurer plus efficacement la sécurité du Canada.

Résultats

Amélioration des capacités en matière de sciences judiciaires et d'identité

La GRC a poursuivi la mise en œuvre du projet d'expansion du dépistage biométrique du gouvernement dont l'objectif était de traiter plus de 11 millions de transactions en soutien au programme d'immigration du Canada. Ces opérations comprenaient les inscriptions par l'entremise des demandes d'immigration, le partage de renseignements internationaux en matière d'immigration, et les vérifications de l'identité de tous les immigrants entrant au Canada qui sont inscrits au contrôle biométrique. On a déployé des efforts en vue de garantir que la GRC disposait de suffisamment de ressources pour gérer la charge de travail qui est générée ou qui continuera d'être générée par ces nouvelles transactions, et ce, tout en continuant de respecter les normes de service actuelles.

En 2017-2018, le programme des Services canadiens d'application de la loi a achevé la mise en œuvre de son projet de modernisation des renseignements de justice pénale (MRJP), une solution nationale d'accès électronique aux jugements de la cour. Plus de 1 500 organismes d'application de la loi ont obtenu l'accès à cette solution électronique et peuvent désormais mettre à jour les dossiers criminels en temps réel. De plus, suivant le déploiement d'efforts ciblés considérables par les responsables du programme, on a traité tous les dossiers criminels en retard qui se rapportaient à des infractions graves, violentes ou sexuelles de manière à éliminer les arriérés existants.

Outre ce progrès électronique, le Service intégré de l'identité judiciaire (SIIJ) de la GRC, qui est responsable du traitement des éléments de preuve judiciaires recueillis sur le terrain ou les lieux du crime, s'est employé à accélérer le processus d'acheminement des renseignements judiciaires aux enquêteurs de première ligne. En 2017-2018, le SIIJ a commencé à envoyer aux enquêteurs responsables de chacune des affaires en cours des correspondances d'empreintes digitales et d'empreintes de paume de la main, et ce, directement depuis ses bases de données. L'automatisation du processus de transmission de tels renseignements devrait accroître la vitesse à laquelle les enquêteurs peuvent suivre de nouvelles pistes, ainsi qu'appuyer les motifs d'arrestation et d'autorisations judiciaires. Le SIIJ s'est également employé à la modernisation des logiciels utilisés à des fins d'examen des empreintes latentes, laquelle avait pour but d'améliorer le déroulement des opérations et d'accroître l'efficacité avec laquelle les preuves judiciaires sont traitées, et donc d'améliorer la documentation des dossiers à présenter aux tribunaux.

Le Centre d'information de la police canadienne (Centre IPC)[vii] a continué à assurer l'orientation fonctionnelle et la surveillance des outils de partage de l'information nationale. Ces outils fournissent de façon sécurisée, opportune et exacte des renseignements sur la justice pénale et la sécurité publique aux forces de l'ordre canadiennes et internationales, ainsi qu'aux organismes nationaux qui jouent un rôle complémentaire, à l'appui de l'application de la loi. En 2017-2018, le CIPC a été sollicité en moyenne 800 000 fois par jour par ces organismes. Dans le cadre du processus de modernisation de sa gouvernance, le Centre IPC a achevé la première étape d'un examen d'assurance de la qualité sur les renseignements qui sont partagés dans le système CIPC

par les organismes policiers. L'examen permettra d'améliorer la qualité des renseignements disponibles dans le système et donc d'accroître la sécurité des policiers.

Afin de soutenir l'engagement du gouvernement à mettre fin à la circulation d'armes de poing et d'armes d'assaut illégales, la Section de l'identification des armes à feu et des marques d'outil, sous la supervision des Services des sciences judiciaires et de l'identité, a lancé en collaboration avec un service de police municipal d'importance un projet pilote visant à évaluer les moyens d'accélérer les téléversements dans le système du Réseau canadien intégré d'identification balistique (RCIIB). Cette initiative avait pour objectif d'offrir aux services de police municipaux une formation sur la manière d'obtenir des images des tirs d'essai effectués avec les armes à feu saisies et des douilles recueillies sur les lieux du crime, ainsi qu'à leur permettre de participer au processus. Les images numérisées étaient par la suite envoyées au Programme canadien des armes à feu à des fins de corrélation et de comparaison avec les données du système du RCIIB, ledit processus permettant de déterminer instantanément si des liens existent entre les affaires non résolues au sein du réseau. En invitant les enquêteurs de première ligne à participer au processus dès le départ, la GRC souhaite utiliser les résultats du projet pilote pour réduire les délais de communication des résultats du RCIIB aux organismes partenaires.

Le service de biologie des Services des sciences judiciaires et de l'identité a entamé les premières étapes d'une étude sur un nouveau type d'analyse génétique qui s'appuie sur le séquençage massivement parallèle (SMP), aussi appelé le séquençage de prochaine génération (SPG). La GRC a acquis un outil de SMP qui lui permet d'interroger des centaines de régions de l'ADN à la fois. On mène actuellement des activités de recherche et de validation, l'objectif ultérieur étant d'offrir aux clients des renseignements d'enquête sur l'apparence physique (p. ex. la couleur présumée des cheveux et des yeux) et sur l'ascendance biogéographique (les grands groupes de population aux fins des prévisions de l'origine ethnique) des personnes associées aux échantillons d'ADN d'origine inconnue, puis d'élargir la portée de ce service de manière à y intégrer les renseignements d'identité (p. ex. l'ADN autosomique et le chromosome Y).

Protection des Canadiens vulnérables

En mars 2018, le ministre de la Sécurité publique a annoncé le lancement du Programme national de données génétiques pour les personnes disparues (PNDGPD) de la GRC, lequel propose un nouvel outil à l'appui des enquêtes sur les personnes disparues et les restes non identifiés qui sont menées au Canada. Dans le cadre de cette annonce, il a également souligné que l'on intégrerait à des fins humanitaires des échantillons biologiques et des profils d'ADN à la Banque nationale de données génétiques (BNDG). La BNDG a atteint une étape majeure au cours de la période visée par le rapport, alors que plus de 50 000 correspondances d'ADN ont été réalisées depuis sa création. De plus, au cours des trois semaines suivant le lancement du PNDGPD, cinq échantillons d'ADN ont été soumis à des fins de recherche dans les profils de personnes

disparues et de restes non identifiés. Depuis, on a réalisé deux identifications qui auraient été impossibles avant la mise en place du programme.

On s'est par ailleurs employé à offrir un soutien opérationnel aux fins des enquêtes et de la mise à jour des outils technologiques, y compris la base de données pour les enfants/personnes disparus et les restes non identifiés, le Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALCV) et le Registre national des délinquants sexuels (RNDS). De plus, on a élaboré une version modernisée de la base de données du RNDS afin de s'adapter aux modifications récemment apportées à la *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels*, et ce, tout en mettant l'accent sur : le nombre croissant de délinquants sexuels inscrits; les nouvelles obligations de déclaration des délinquants; et les nouvelles exigences en matière de partage d'information avec les partenaires d'application de la loi. Parallèlement à ce processus de modernisation, des efforts considérables ont été déployés pour accroître l'utilité et la qualité globales de l'information consignée dans la base de données actuelle du RNDS. Sur le plan opérationnel, le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants a reçu 38 648 demandes, plaintes et rapports pour obtenir de l'aide, soit une hausse d'environ 16,5 % en comparaison avec le cycle de rapport précédent. En dépit de cette augmentation considérable, le programme est parvenu à fournir 3 127 trousses d'enquêtes aux services de police ayant compétence, ce qui représente une baisse de 8 % en comparaison avec les résultats de 2016-2017.

Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants

Le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants a mené des efforts d'identification de victimes dans le cadre d'une enquête sur un chauffeur d'autobus d'une école primaire de l'Ontario. Suivant la découverte de matériel en ligne d'exploitation sexuelle des enfants que l'on avait téléchargé depuis un réseau informatique qui permet aux utilisateurs de dissimuler leur identité et leurs activités, les enquêteurs ont déterminé que les vidéos provenaient de London, Ontario, en s'appuyant sur des techniques révolutionnaires d'identification des victimes. Le Service de police de la ville de London a par la suite lancé une enquête qui a donné lieu à une fouille des appareils électroniques du chauffeur d'autobus et à la découverte de plusieurs vidéos et images d'exploitation sexuelle d'enfants, dont celles créées à bord de l'autobus scolaire. De nombreux enfants ont été protégés dans le cadre de ces efforts. L'auteur des crimes a plaidé coupable à 23 accusations, y compris celles de voyeurismes, ainsi que de possession, de distribution et de fabrication de pornographie infantile.

Utilisation criminelle des armes à feu et violence liée aux gangs

Au cours de la période visée par le rapport, le gouvernement du Canada a mis sur pied l'Initiative pour prendre des mesures contre les armes à feu et les gangs de rue, une approche à plusieurs

volets dont l'objectif est de lutter contre les activités liées aux armes à feu et aux gangs au Canada. L'initiative prévoit ce qui suit :

- Réunir les efforts fédéraux, provinciaux et territoriaux afin de soutenir les efforts de prévention et d'application de la loi dans les collectivités;
- Renforcer l'expertise et les ressources fédérales uniques et en tirer parti pour faire avancer le renseignement et les activités d'application de la loi se rapportant au trafic illégal d'armes à feu;
- Investir dans la sécurité des frontières pour interdire le passage de biens illicites, y compris les fusils et les drogues.

Capacités en matière d'application de la loi

Dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité, le Collège canadien de police (CCP) a offert un programme de maître international sur la police auquel ont participé des cadres de police de neuf pays différents. Les participants ont pris part à un programme interactif intensif qui est conçu pour aider les cadres policiers à agir plus efficacement à titre de conseillers dans les situations d'après-conflit ou dans le contexte d'une transition organisationnelle. Le secteur de la sécurité publique transcendant les frontières nationales, le cours de maître mettait l'accent sur la collaboration entre les professionnels des services policiers en vue d'améliorer les compétences de leadership au chapitre de la réforme policière.

De plus, le service Normes académiques et développement de l'apprentissage du CCP a entamé un examen de tous les cours offerts, de sorte que ceux-ci tiennent compte des valeurs et des objectifs de l'ACS+. De plus, le collège a mis sur pied un groupe de travail sur l'innovation responsable de :

- Évaluer les besoins du collège ainsi que l'incidence des projets et des dépenses en matière d'innovation technologique;
- Présenter des études et des analyses sur les projets d'innovation technologique nouveaux et existants, tout en soumettant à l'équipe de direction du CCP des recommandations quant aux priorités en matière d'amélioration des investissements et des formations;
- Assurer un suivi des progrès et de tous les projets en cours.

Enfin, le CCP a soumis à ses employés un sondage intitulé « Protégeons la santé mentale au travail » afin d'évaluer la question de la santé et de la sécurité psychologiques en milieu de travail et de prendre les mesures requises à ce chapitre. Depuis, on a mis en œuvre un plan d'action sur le bien-être qui tient compte des forces et des faiblesses nécessitant des améliorations et une attention particulière.

Communication de renseignement donnant lieu à des poursuites

Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) a continué de produire ses documents clés : l'Évaluation nationale de la menace posée par le crime organisé et les crimes graves (ENM) et l'Appréciation nationale annuelle des renseignements criminels sur les marchés criminels (ANARC). Ces rapports ont fait l'objet de commentaires positifs de la part de cadres supérieurs chargés de l'application de la loi de partout au Canada, et ont été utilisés à titre de documents de référence aux fins des exercices annuels d'établissement d'objectifs. En guise de soutien à un gouvernement ouvert et transparent, le SCRC a publié une version publique de l'ANARC. Une version publique de l'ENM ainsi que d'autres documents d'information sur le crime organisé et les marchés criminels sont en cours d'élaboration et seront publiés en ligne.

Résultats atteints

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2016-2017	Résultat réel 2015-2016
Les services fournis en matière de technique, de sciences judiciaires, d'enquête et de formation sont utiles aux forces de l'ordre canadiennes	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « De manière générale, la GRC fournit un service de grande qualité »	80 %	31 mars 2018	78 %	76 %	S.O.[viii]

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
193 627 855	193 627 855	208 944 628	182 370 525	(11 257 330)

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP réels 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
1 409	1 273	(136)

Opérations policières internationales

Description

En vertu de la *Loi sur la GRC*, ce programme fait avancer le programme pour la sécurité et la paix mondiale du Canada par la collaboration et le soutien de la communauté policière internationale, et contribue à faire du Canada et du reste du monde un endroit plus sûr. Ce programme vise la portée transnationale de la criminalité en alimentant des relations avec des partenaires policiers à l'échelle mondiale et en adhérant au réseau mondial d'échange de renseignements d'INTERPOL. De plus, la GRC participe activement à diverses missions de maintien de la paix à l'étranger où elle aide les pays à risque à renforcer leur capacité d'application de la loi.

Résultats

La GRC a concentré ses efforts internationaux d'application de la loi sur l'avancement des opérations policières nationales, et ce, en améliorant sa visibilité, son influence et sa portée à l'étranger; en renforçant ses capacités; et en soutenant les opérations de paix canadiennes à l'échelle internationale.

Avancement des opérations

La GRC a procédé à un examen de ses partenariats nationaux et internationaux en vue de relever les lacunes et les possibilités en matière de soutien à la collaboration des forces de l'ordre, et ce, tout en veillant à l'harmonisation des priorités internationales d'application de la loi de la GRC. On a par ailleurs mené des activités de sensibilisation auprès des organismes canadiens d'application de la loi afin de leur fournir de l'information sur les programmes et services de la GRC qu'ils pourraient utiliser à l'appui de leurs opérations.

De plus, la GRC a évalué son empreinte mondiale afin de s'assurer qu'elle était bien placée pour répondre aux futures exigences en matière de services de police. En 2017-2018, la GRC a continué de coopérer et de partager de l'information avec EUROPOL et d'assumer un rôle de leadership au sein d'INTERPOL, tout particulièrement dans la région des Amériques.

L'engagement envers les partenaires internationaux d'application de la loi, y compris par l'entremise de programmes commandant la participation des agents de liaison et des analystes criminels de la GRC déployés à l'étranger, a joué un rôle essentiel dans l'avancement de plusieurs enquêtes criminelles nationales de la GRC sur les cybercrimes, la sécurité nationale, le crime organisé et les crimes graves, et les crimes financiers. La GRC a également soutenu ses partenaires internationaux dans leurs enquêtes, lesquelles ont permis de déstabiliser les activités criminelles internationales menées au sein de la société canadienne. À titre d'exemple, la GRC a travaillé de concert avec la Drug Enforcement Agency des États-Unis à l'interception d'un navire, dans le cadre de laquelle on a saisi environ 800 kilogrammes de cocaïne.

Renforcement des capacités

Grâce au financement du Programme d'aide au renforcement des capacités de lutte contre la criminalité et du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes du Canada, la GRC a élaboré et assuré des programmes de renforcement des capacités durables dans plusieurs pays, dont Cuba, la République dominicaine, le Mexique, la Tanzanie et la Turquie. Par l'entremise de ces programmes, la GRC a contribué à la stabilité mondiale en élaborant et en mettant en valeur des initiatives qui visent à lutter contre la criminalité transnationale et le terrorisme.

Missions de paix internationales

La GRC a assuré la gestion du Programme d'opérations policières internationales et de maintien de la paix, lequel soutient l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard des Nations Unies et d'autres efforts de maintien de la paix, notamment grâce à l'évaluation des opérations policières internationales et à la formulation de recommandations relatives à la participation des forces policières canadiennes. La police canadienne a contribué à la création et au renforcement de capacités en matière d'application de la loi dans les territoires fragiles qui sont touchés par un conflit, et ce, en déployant 47 agents de police canadiens dans différentes régions, dont Haïti, l'Irak, l'Ukraine et la Cisjordanie.

En 2017-20118, les responsables du programme ont entamé un examen des outils d'évaluation et de rapport, tout en tenant compte de l'ACS+. Des agents de police canadiens se sont rendus au Sénégal afin d'offrir une formation à une équipe entièrement féminine d'aide à la sélection et à l'évaluation de l'Organisation des Nations Unies (ONU), laquelle visait à préparer les agentes de police aux essais de qualification aux missions de maintien de la paix de l'ONU. De plus, on a assuré une formation à Haïti et en Ukraine sur l'intégration des questions d'égalité entre les sexes et la violence sexuelle fondée sur le genre, ainsi que tenu des ateliers sur les crimes violents fondés sur le sexe. Dans le cadre de la mission en Ukraine, la GRC a aussi participé aux activités de groupes de travail sur la violence fondée sur le sexe et l'application de la loi; coopéré avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe aux fins d'un projet de l'Ukraine visant à relever les cas de violence familiale; ainsi que contribué au projet d'égalité entre les sexes de la Mission de conseil de l'Union européenne.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
La police offre sa coopération et son soutien à la	Pourcentage de missions et de déploiements internationaux qui	80 %	31 mars 2018	100 %	89 %	93,3 %

communauté internationale d'application de la loi pour aider à créer un environnement sûr et d'une stabilité accrue	cadrent avec les priorités de la GRC en matière d'application de la loi à l'étranger					
Les policiers canadiens déployés à l'étranger possèdent les habiletés et les connaissances particulières dont ils ont besoin pour mener à bien leur mission ou leur opération	Pourcentage des participants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Grâce à la formation préalable à la mission, j'ai acquis les compétences et les connaissances dont j'ai besoin pour mener ma mission à bien »	80 %	31 mars 2018	80,25 %	90,5 %	95,5 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
53 067 195	53 067 195	69 115 118	43 542 013	(9 525 182)

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP réels 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
158	173	15

Culture et patrimoine de la police canadienne

Description

Dans le but d'améliorer l'image, la réputation et le riche patrimoine de la GRC reconnus à l'échelle internationale, le programme cherche à amplifier cette image positive, tout en tissant des liens avec les forces de l'ordre, les gouvernements et les collectivités au Canada comme à l'étranger. Le programme offre des conseils et des analyses aux clients externes et internes à l'égard de l'aspect cérémonial des activités et des événements spéciaux (p. ex. Jeux olympiques,

expositions, sommets et funérailles de policiers). Ces clients comprennent les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux, les établissements d'enseignement, les représentants de la famille royale et les organisations non gouvernementales. Par les activités de ce programme, la GRC contribue au rayonnement de la culture et du patrimoine canadiens.

Résultats

Partenariats

Le programme Culture et patrimoine de la police canadienne a assuré un rôle essentiel dans la promotion des activités d'application de la loi et de la police communautaire. En tant que symbole reconnu du Canada à l'échelle nationale et internationale, la GRC a participé de concert avec des partenaires et des intervenants à différentes initiatives au cours de la période de référence, dont les suivantes :

- Partenariat cérémoniel renouvelé avec les responsables de Rideau Hall et le gouverneur général;
- Participation aux activités menées par Affaires mondiales Canada et le ministère du Patrimoine canadien;
- Soutien à Anciens Combattants Canada et au ministère de la Défense nationale dans le cadre du 100e anniversaire de la bataille de la Crête de Vimy.

Événements communautaires

Les responsables du programme ont effectué une tournée du Canada dans le cadre du 150e anniversaire de la Confédération canadienne. En 2017-2018, le Carrousel a offert 47 spectacles dans les 10 provinces et le territoire du Yukon. Les spectacles ont permis d'amasser plus de 695 000 $, lesquels ont été réinvestis par les hôtes dans leurs collectivités respectives.

De plus, le Carrousel, en partenariat avec la Police provinciale de l'Ontario, l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service des incendies d'Ottawa et la Garde à pied du gouverneur général, a tenu ses portes ouvertes annuelles en février 2018. L'événement gratuit a accueilli 12 000 personnes et permis d'amasser 6 030 $ et plus de 4 755 livres de denrées alimentaires, que l'on a remis à la Banque d'alimentation d'Ottawa.

Milieu de travail respectueux

Au cours de l'exercice, le Carrousel a réalisé un examen en matière de milieu de travail respectueux. À cette fin, on a interviewé les employés de tous les échelons et remis un rapport de cinq recommandations à la haute direction. Depuis, toutes les recommandations ont été mises en œuvre, lesquelles touchent au leadership, à la mobilisation, à la communication, à la formation, et au soutien à l'apprentissage continu et à l'avancement professionnel. Les responsables du

programme continueront d'accorder la priorité à la création d'un milieu de travail qui est exempt de harcèlement et accueillant pour tous les groupes d'employés.

Résultats atteints

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2016-2017	Résultat réel 2015-2016
La GRC est un symbole du Canada reconnu	Pourcentage de répondants satisfaits de la représentation de la GRC lors d'événements internationaux	80 %	31 mars 2018	S.O.[ix]	S.O.[x]	S.O.[xi]

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
11 604 175	11 604 175	12 882 134	14 147 947	2 543 772

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP réels 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
96	86	(10)

Paiements de transfert

Description

Ce programme apporte une sécurité de revenu aux employés de la GRC et à leur famille à leur pension, ou en cas d'invalidité ou de décès. Ce programme veille à fournir un niveau adéquat de soutien aux personnes qui vivent une situation hors de leur contrôle en raison de leur emploi à la GRC. Les activités de ce programme visent à assurer le versement de prestations soit selon les conditions de la subvention ou selon les exigences de diverses lois, notamment la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*.

Résultats

Résultats atteints

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2016-2017	Résultat réel 2015-2016
Les demandes de prestations et les demandes de renseignements sont traitées conformément aux normes de service établies	Pourcentage des réclamations et des demandes traitées conformément aux normes de service établies	80 %	31 mars 2018	S.O.[xii]	S.O.[xiii]	S.O.[xiv]

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
218 086 483	224 013 665	225 366 241	223 026 852	(986 813)

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP réels 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
0	0	0

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de la GRC sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xv].

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Résultats

Priorités et expérimentation en matière de ressources humaines

En 2017-2018, le secteur des Ressources humaines s'est concentré sur plusieurs initiatives critiques[xvi].

- Modernisation des soins de santé : On a continué de consacrer des efforts à la mise en œuvre de la Stratégie en matière de santé mentale (2014-2019) qui comprend des volets de promotion, d'éducation, de prévention, de dépistage précoce et d'intervention.
- Catégories d'employés : On a réalisé des progrès au chapitre de la nomination de civils comme employés de la fonction publique, qui doit se tenir le 21 mai 2020.
- Modernisation des services et systèmes de paye : La GRC a continué de résoudre les problèmes administratifs de paye qui touchent les employés de la fonction publique et les réservistes, et qui découlent de la mise en œuvre du système de paye Phénix.
- Relations de travail des membres réguliers : On a réalisé des progrès dans la mise en œuvre du nouveau cadre législatif des relations de travail, et le centre des politiques a continué de fournir aux membres réguliers, aux membres civils, et aux réservistes des conseils et de l'orientation dans le cadre de la transition de la GRC vers un milieu de travail syndiqué.
- Sécurité : On a continué de consacrer des efforts à la réalisation de la vision et des engagements énoncés dans la Stratégie en matière de sécurité au travail, de sorte que des mesures de prévention soient en place pour protéger les employés dans tous les aspects de leur travail. La stratégie sera lancée et mise en œuvre dès qu'une source de financement aura été établie.

Le secteur des Ressources humaines a également consacré beaucoup de temps à l'expérimentation en mettant en place des solutions techniques qui visent à moderniser différents

aspects du processus commun de recrutement de membres, ainsi qu'à : simplifier les processus opérationnels; gagner en efficacité par le biais de l'automatisation; et réduire les délais généraux de traitement des dossiers de candidats. À l'automne 2018, on mettra en place des systèmes qui permettront de gérer la réception électronique de candidatures et de documents, ainsi que de sécuriser le partage de dossiers, et ce, en vue d'améliorer la collaboration entre les unités organisationnelles de la GRC en ce qui concerne le traitement des dossiers de candidats et la communication de renseignements opérationnels. Ces systèmes permettront également d'assurer un suivi en temps réel des dossiers des candidats et de renforcer les capacités de rapport à cet égard. Des efforts continus ont par ailleurs aidé la GRC à atteindre ses objectifs de recrutement de cadets pour 2017-2018, lesquels ont notamment engendré une augmentation de 5,9 % du nombre d'inscriptions en comparaison avec l'exercice précédent. Pour ce qui est de la fonction publique, on a continué de déployer des efforts pour promouvoir l'application plus généralisée et uniforme de modalités de travail flexibles, une plus grande latitude d'action pour les gestionnaires et l'amélioration des délais de dotation en personnel. De plus, on a réduit le nombre de politiques ministérielles de dotation en personnel, qui sont passées de quatre à deux politiques obligatoires.

Responsabilité professionnelle

Le Secteur de la responsabilité professionnelle a continué d'offrir de l'orientation et d'assurer un leadership en vue de soutenir l'instauration d'un régime qui est axé sur l'intégrité et au sein duquel toutes les décisions tiennent compte de la responsabilité professionnelle. On a continué de réaliser des progrès au chapitre du Plan stratégique en matière d'éthique professionnelle, lequel s'articule autour des trois priorités décrites ci-après.

- Leadership éthique : On a réalisé une étude comparative sur les processus de réforme législative et continué d'effectuer des changements à cet égard.
- Gouvernance éthique : Des améliorations ont été apportées aux processus d'assurance de la qualité, de conformité et de surveillance des procédures et des politiques en matière de responsabilité professionnelle.
- Culture éthique : À l'issue de l'examen mené sur les valeurs fondamentales de la GRC, en comparaison avec d'autres services de police, on a déterminé que l'approche actuelle était adéquate, mais qu'il fallait accorder une importance accrue à la communication améliorée des comportements attendus pour chacune des valeurs fondamentales.

Diversité et inclusion

On a réalisé des progrès dans les domaines prioritaires clés qui sont associés à l'engagement de la GRC envers l'égalité entre les sexes, la diversité, l'inclusion et la transformation culturelle. Des améliorations considérables ont été réalisées en restructurant différents comités sur l'équité en emploi et la diversité, de manière à harmoniser leurs activités avec celles du comité national

sur la diversité et l'inclusion et celles des nouveaux comités consultatifs sur l'égalité des genres et le harcèlement. Ce changement permet de consulter les employés de manière plus approfondie et de communiquer avec tous les groupes visés par l'équité.

On a offert aux employés une nouvelle formation en matière de leadership inclusif et publié le premier guide de la GRC sur les ressources à l'appui de la transition sexuelle. De plus, la GRC a établi un partenariat avec l'Éducation mondiale et le ministère de la Justice afin de promouvoir l'initiative « Occasions d'acquérir de l'expérience de travail pour les étudiants présentant des besoins spéciaux (OETEBS) », un projet pilote élaboré et lancé au cours de la période visée par le rapport. On effectue actuellement un examen afin d'officialiser le projet pilote et d'offrir ces possibilités à plus grande échelle au sein de l'organisation.

Formation sur l'ACS+ et application connexe

En 2017, de nouvelles ressources ont contribué à l'avancement de l'ACS+, ce qui a permis à la GRC de réaliser d'importants progrès en intégrant l'ACS+ en tant que pratique organisationnelle durable. On a tenu des séances individuelles d'orientation sur l'ACS+ dans tous les secteurs majeurs d'activité de la Direction générale de la GRC, et tenu des discussions sur l'ACS+ et le leadership inclusif avec l'ensemble des commandants divisionnaires et des équipes de direction. On a assuré une promotion intensive du cours en ligne « Introduction à l'ACS+ » de Condition féminine Canada et cette formation est devenue obligatoire pour tous les cadres, concepteurs pédagogiques et candidats au Programme des aspirants officiers. À ce jour, plus de 5 000 employés de la GRC ont suivi le cours.

La GRC reconnaît que les changements à long terme commandaient de remettre en question les présomptions et de mener des analyses afin de cibler et d'éliminer les obstacles à une force policière inclusive. À l'échelle fédérale, la GRC, à l'instar d'autres organismes en uniforme, a accepté de contribuer à la modernisation des uniformes en utilisant l'ACS+ pour élaborer des principes directeurs qui permettront d'assurer l'application de politiques inclusives en matière d'uniforme. Au sein de la GRC, on a chargé les ressources en matière d'ACS+ de réaliser des projets axés sur les secteurs critiques, puis de fournir des évaluations et des recommandations fondées sur des données probantes, en ce qui concerne notamment les unités qui ont déclaré de faibles taux de diversité. On a aussi réalisé une ACS+ sur le processus de recrutement afin de mettre au point des stratégies pour attirer, former et soutenir différents candidats. Les recommandations initiales ont été mises en œuvre, y compris celle préconisant une révision de l'examen d'entrée de la GRC.

Gouvernement ouvert et transparent

En 2017-2018, la Sous-direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) a traité plus de 10 200 demandes. À la lumière de cette importante charge de travail, la Sous-direction de l'AIPRP a entrepris plusieurs initiatives en vue d'améliorer les

processus internes et les services aux clients, notamment : en tenant un congrès national avec l'ensemble des secteurs d'activité et des agents de liaison divisionnaires, dont l'objectif était de simplifier et d'améliorer le processus de prestation, tout en clarifiant les rôles et les responsabilités de tous les employés de la GRC; en offrant de l'orientation et du soutien en vue d'améliorer la prestation de services; et en offrant des séances de formation dans différentes divisions et différents secteurs d'activité de la GRC. De plus, afin de soutenir l'engagement du gouvernement au chapitre de l'ouverture et de la transparence, la GRC a travaillé en étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes afin d'actualiser les pratiques opérationnelles en prévision du projet de loi C-58, lequel modifiera la *Loi sur l'accès à l'information* de manière à assurer la publication proactive de certaines informations.

De plus, les Services nationaux de communication (SNC) ont travaillé à plusieurs campagnes de sensibilisation du public liées à : la conduite avec facultés affaiblies et la sécurité routière; la sensibilisation à la fraude; les enfants disparus; la traite de personnes; les médicaments contrefaits et illicites; et le recrutement d'agents de police. À l'interne, les SNC ont soutenu d'importantes campagnes liées à la prévention du harcèlement et à la sensibilisation en matière de santé mentale. Ils ont utilisé des plateformes de médias sociaux afin d'accroître la portée des activités de communication, ainsi que créé un nouveau compte national Instagram. Ces efforts ont joué un rôle central en 2017-2018 pour ce qui est de soutenir les relations continues, les interactions et la communication ouverte avec le public, les partenaires, les intervenants et les employés de la GRC.

Technologie et gestion de l'information opérationnelle

En 2017-2018, suivant une analyse détaillée des lacunes et de longues négociations, la GRC et Services partagés Canada (SPC) ont obtenu le feu vert pour élaborer une entente opérationnelle qui permettra à la GRC de s'acquitter de son obligation à assurer un soutien opérationnel 24 heures sur 24, 365 jours par année, ainsi que de s'acquitter de son mandat en matière de sécurité publique. L'entente prévoit nouveau modèle de prestation de service de SPC et de la GRC, lequel comprend la création d'une direction du SPC responsable de la prestation de services à la GRC. En partenariat avec SPC, la GRC a continué d'assurer l'accessibilité des systèmes clés d'information opérationnelle qui soutiennent directement les services de police de première ligne, y compris le CIPC; la GRC répondant à 99,7 % des normes d'accessibilité depuis bon nombre d'années, alors qu'elle traite près d'un million de transactions quotidiennement, dans un délai de réponse d'une seconde.

La GRC a également lancé à ses employés un défi en matière d'innovation qui les amenait à mettre de l'avant des solutions et des pratiques novatrices, dont l'élaboration s'est étendue sur huit semaines. Le défi a permis de recueillir des idées d'outils habilitants à l'appui de la prestation efficace des applications et des solutions de GI-TI, y compris l'automatisation et la réutilisation de codes techniques en vue de réduire les délais et les incohérences qui nuisent à la

prestation de services. Cette pratique a été mise à l'essai à maintes reprises en 2017-2018 et continuera d'être appliquée sur une base trimestrielle ou quadrimestrielle.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
777 760 795	792 441 191	1 016 675 697	856 240 683	63 799 492

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP réels 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
5 388	5 632	244

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

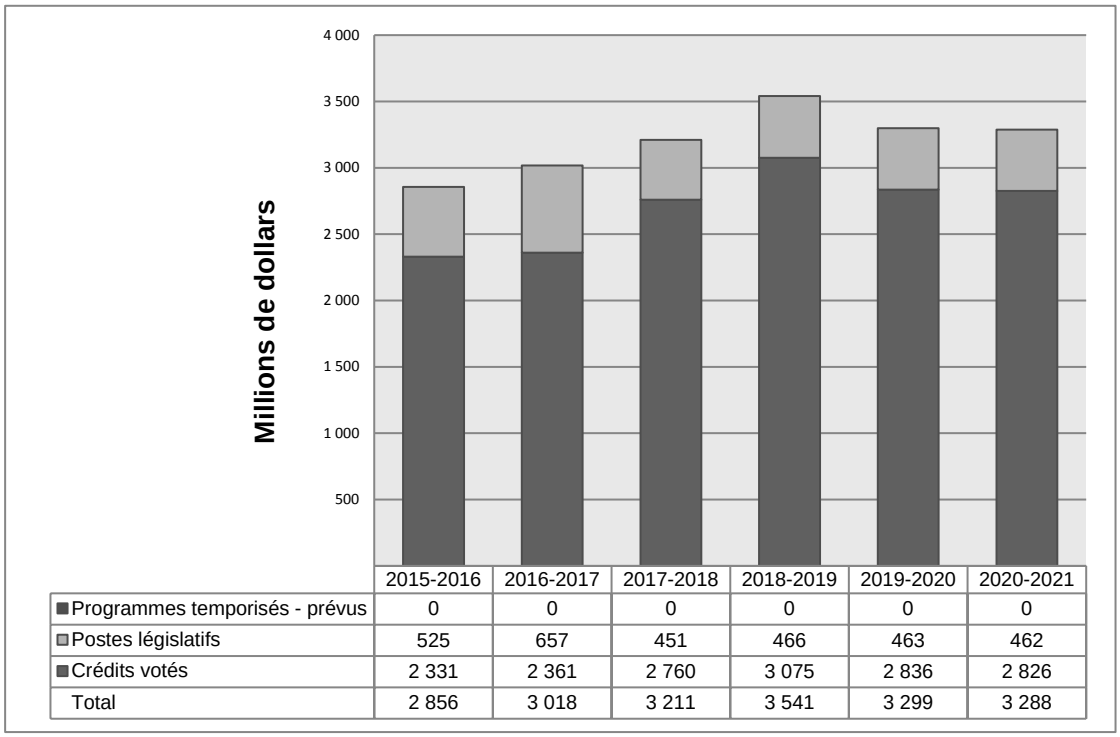

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les services internes (en dollars)

Programmes et services internes	Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016
Opérations policières	1 628 412 337	2 100 223 111	2 317 576 842	2 192 263 363	2 060 235 127	1 891 655 870	1 838 068 322	1 768 230 682
Services canadiens d'application de la loi	193 627 855	193 627 855	192 251 844	170 148 269	208 944 628	182 370 525	159 347 221	155 007 056
Opérations policières internationales	53 067 195	53 067 195	51 065 549	51 099 114	69 115 118	43 542 013	47 136 030	53 755 447

Culture et patrimoine de la police canadienne	11 604 175	11 604 175	11 988 693	11 991 226	12 882 134	14 147 947	15 061 088	13 369 819
Paiements de transfert	218 086 483	224 013 665	246 436 483	187 736 483	225 366 241	223 026 852	196 862 445	179 890 362
Total partiel	**2 104 798 045**	**2 582 536 001**	**2 819 319 411**	**2 613 238 455**	**2 576 543 248**	**2 354 743 207**	**2 256 475 106**	**2 170 253 366**
Services internes	777 760 795	792 441 191	721 333 803	685 338 001	1 016 675 697	856 240 683	761 150 978	685 974 205
Total	**2 882 558 840**	**3 374 977 192**	**3 540 653 214**	**3 298 576 456**	**3 593 218 945**	**3 210 983 890**	**3 017 626 084**	**2 856 227 571**

Les dépenses réelles de la GRC étaient inférieures de 164 millions de dollars aux dépenses prévues dans le Plan ministériel 2017-2018. Cet écart tient principalement des dépenses que l'on a engagées, mais qui n'étaient pas prévues, pour les rajustements à la rémunération et le travail réalisé en amont du G7, et celui-ci a été compensé par les dépenses reportées pour le règlement judiciaire Merlo et Davidson. De plus, la GRC avait prévu des fonds pour la mise en œuvre d'un nouveau modèle de financement des services de police contractuels pour 2017-2018. Ce modèle de financement tient compte de modifications techniques qui consistent en une augmentation considérable des affectations de fonds aux niveaux de référence de la GRC. Ce rajustement ponctuel n'a aucune incidence sur les coûts prévus dans le cadre financier, car la hausse des affectations de fonds sera compensée par une augmentation des revenus non fiscaux non disponibles. La portion fédérale totale des coûts associés à la prestation de services de police contractuels est demeurée la même que celle des années précédentes.

Les dépenses réelles de la GRC étaient supérieures de 193,4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 6,4 %, en 2017-2018 relativement à celles engagées en 2016-2017. Ceci tient d'une augmentation : des dépenses de fonctionnement brutes de 497,2 millions de dollars; des dépenses en immobilisations de 20,6 millions de dollars; et des subventions et des contributions de 35,5 millions de dollars. Ces augmentations ont été compensées par une hausse des recettes nettes en vertu d'un crédit de 146,2 millions de dollars et une baisse des dépenses législatives du 213,7 millions de dollars.

Cette hausse des recettes nettes en vertu d'un crédit est largement attribuable à une croissance des activités des services de police contractuels. L'augmentation des subventions et contributions s'explique principalement par la subvention accordée aux membres de la GRC en raison des blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions. La baisse des dépenses législatives tient de l'augmentation ponctuelle des contributions du gouvernement au compte de pension de retraite en 2016-2017.

Ces augmentations sur 12 mois des dépenses de fonctionnement et des dépenses en immobilisation de la GRC s'expliquent par : les rajustements à la rémunération, qui comprennent les paiements rétroactifs de salaire versés aux employés de la fonction publique, ainsi qu'aux

membres civils et réguliers; l'augmentation des dépenses en heures supplémentaires que l'on a engagées en raison des feux de forêt en Colombie-Britannique et des manifestations à Muskrat Falls (Terre-Neuve); des dépenses réalisées en prévision de la présidence du Canada au Sommet du G7 de 2018-2019; les coûts associés aux efforts accrus de la GRC pour recruter et former des membres réguliers, soit les efforts de mise sur pied de l'effectif; les paiements liés au règlement judiciaire Merlo et Davidson; et l'augmentation de la charge de travail associée aux demandeurs d'asile au Québec et au Manitoba.

Selon les prévisions, les dépenses prévues pour 2018-2019 seront supérieures à celles de 2017-2018, car un nouveau modèle de financement des services de police contractuels, comme mentionné ci-haut, sera mis en œuvre le 1er avril 2018. De plus, la GRC prévoit que les dépenses réelles augmenteront en 2018-2019 en raison des initiatives associées au G7 et au règlement judiciaire Merlo et Davidson. La GRC prévoit également une augmentation des dépenses à l'appui de la légalisation du cannabis, du régime de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies par la drogue et de l'initiative de lutte contre la migration irrégulière.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les programmes et les services internes (ETP)

Programmes et services internes	ETP réels 2015-2016	ETP réels 2016-2017	ETP prévus 2017-2018	ETP réels 2017-2018	ETP prévus 2018-2019	ETP prévus 2019-2020
Opérations policières	22 035	22 129	22 470	22 391	22 587	22 605
Services canadiens d'application de la loi	1 366	1 319	1 409	1 273	1 314	1 319
Opérations policières internationales	179	174	158	173	178	178
Culture et patrimoine de la police canadienne	90	89	96	86	88	88
Paiements de transfert	0	0	0	0	0	0
Total partiel	**23 670**	**23 711**	**24 133**	**23 923**	**24 167**	**24 190**
Services internes	5 343	5 463	5 388	5 632	5 763	5 803
Total	**29 013**	**29 174**	**29 521**	**29 555**	**29 930**	**29 993**

Le nombre d'ETP de la GRC en 2017-2018 était de 29 555, ce qui correspond au nombre prévu d'ETP de 29 521. En comparaison avec l'année 2016-2017, le nombre d'ETP a augmenté de 381 membres, ou de 1,3 %, cette hausse tenant principalement de la croissance des services de police contractuels. De plus, la GRC a connu une croissance des programmes de soutien au recrutement et à la formation des membres réguliers, ce que l'on appelle communément l'effort de mise sur pied de l'effectif.

Selon les prévisions, les besoins en ETP devraient passer de 29 555 en 2017-2018 à 29 930 en 2018-2019. La hausse prévue de 375 ETP, ou de 1,3 %, est principalement attribuable à la croissance des services de police contractuels, ainsi qu'au besoin accru en ressources des Services de police spécialisés qui soutiendront différentes initiatives, dont : la mise en œuvre d'un régime de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies par la drogue; la légalisation et la réglementation du cannabis; et l'élargissement du contrôle biométrique. De plus, la GRC s'attend à une augmentation du nombre de cadets inscrits à l'école de la GRC, à la Division Dépôt, ainsi qu'à une augmentation des ressources pour soutenir la mise sur pied de la force, à titre de mesure pour commencer à répondre à la demande de l'organisation pour des membres réguliers.

On prévoit une hausse minimale des ETP prévus pour 2019-2020 (63 ETP ou 0,2 %), ce qui s'explique principalement par la croissance continue des programmes à l'appui de la mise sur pied de l'effectif.

Comme on le mentionne dans le Plan ministériel 2018-2019, la GRC a fait face à des défis considérables sur le plan des ressources humaines et financières, notamment en ce qui concerne le recrutement et la formation de membres réguliers. Ces défis en matière de ressourcement ont eu une incidence sur la capacité de la GRC à remplacer les ressources qui ont quitté la Gendarmerie par attrition et à répondre à la nouvelle demande. On s'appuiera sur le processus d'examen ministériel établi par le Conseil du Trésor pour formuler des recommandations en 2018-2019 sur la façon de relever ces défis.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de la GRC, consulter les Comptes publics du Canada de 2017-2018[xvii].

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de la GRC avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xviii].

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de la GRC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 se trouvent sur le site Web de la GRC[xix].

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2017-2018	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Écart (résultats réels 2017-2018 moins résultats prévus 2017-2018)	Écart (résultats réels 2017-2018 moins résultats réels 2016-2017)
Total des charges	5,187,012,000	5,649,708,000	5,377,992,000	462,696,000	271,716,000
Total des revenus	1,575,520,000	2,288,078,000	2,012,237,000	712,558,000	275,841,000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3,611,492,000	3,361,630,000	3,365,755,000	(249,862,000)	(4,125,000)

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	2017-2018	2016-2017	Écart (2017-2018 moins 2016-2017)
Total des passifs nets	1,142,859,000	1,022,128,000	120,731,000
Total des actifs financiers nets	1,002,694,000	782,855,000	219,839,000
Dette nette du Ministère	140,165,000	239,273,000	(99,108,000)
Total des actifs non financiers	1,685,657,000	1,577,065,000	108,592,000
Situation financière nette du Ministère	1,545,492,000	1,337,792,000	207,700,000

Tableaux sur les principales données financièrs

Les tableaux ci-dessous ventilent chaque élément de l'état des activités et de la situation financière nette du Ministère ainsi que de l'état de la situation financière.

Dépenses

La majorité de nos dépenses (75,4 %) vont aux opérations policières, qui contribuent à un Canada sécuritaires et sécurisées par l'exécution de la loi, l'éducation et la sensibilisation.

Quelque 16,1 % des dépenses vont aux services internes, qui répondent aux besoins des programmes et de la GRC en tant qu'organisation. Pour le reste, 3,4 % vont aux services canadiens d'application de la loi et 4,0 % vont aux paiements de transfert. Les autres activités se partagent le 1,1 % restant.

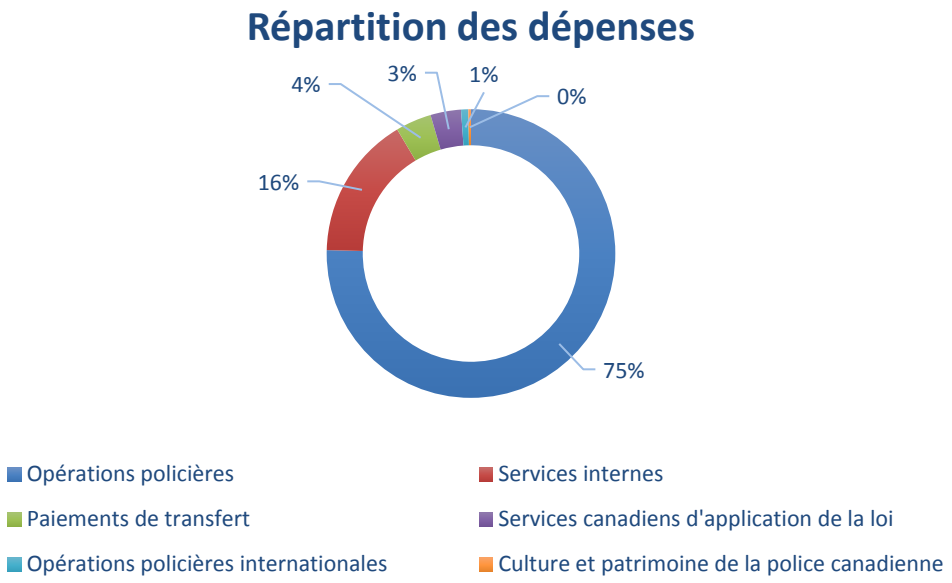

Revenus

Les services de police de la GRC génèrent 99,2 % des revenus disponibles. Ils contribuent à un Canada sécuritaires et sécurisées par l'exécution de la loi, l'éducation et la sensibilisation.

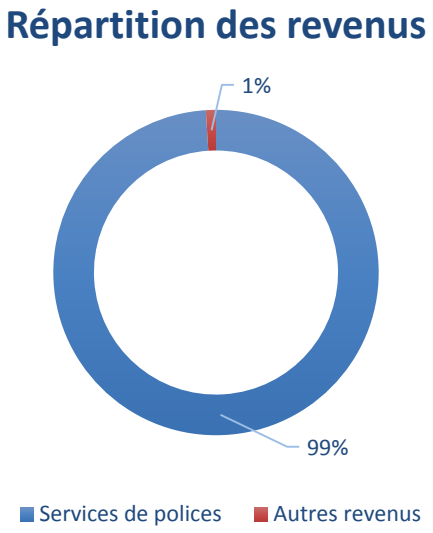

Passifs

Les passifs de la GRC consistent surtout de comptes fournisseurs et charges à payer (53,6 %), d'indemnité de congé et congés compensatoires (22,6 %), d'avantages futurs des employés (14,2 %), de comptes de pension de la GRC (3,2 %), et de revenu reporté net (2,7 %). Les autres éléments de passif combinés représentent 3,7 % du passif total.

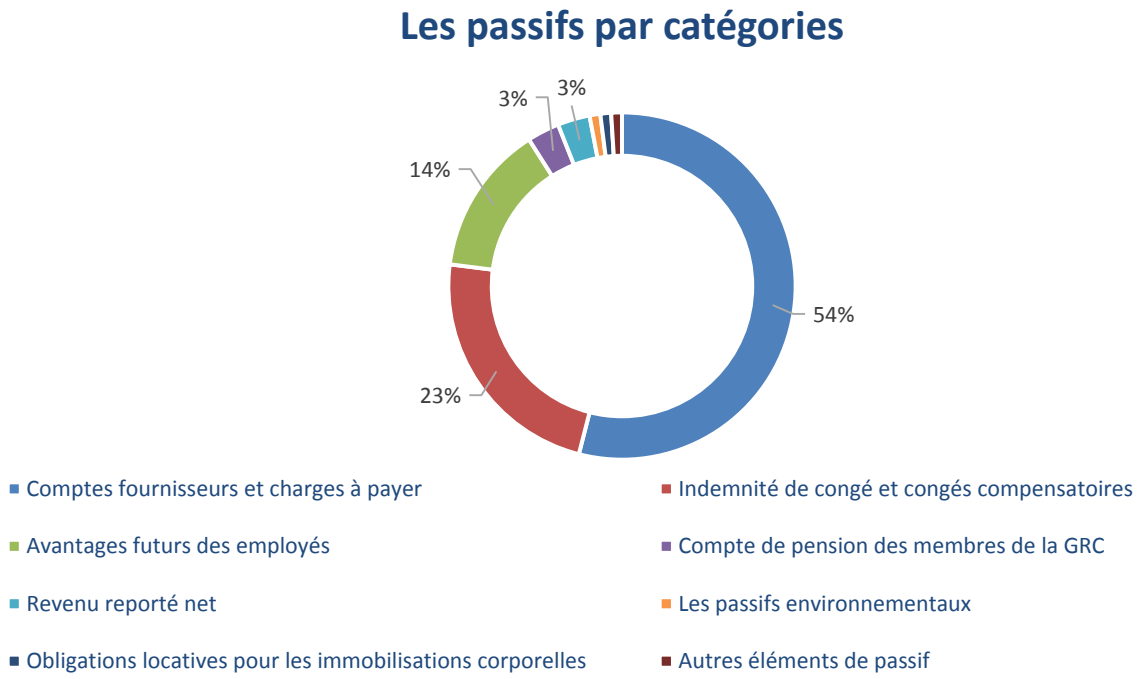

Actifs

Les actifs de la GRC consistent principalement d'immobilisation corporelles (60,0 %), de comptes clients et avances nets (26,8 %), et de montant à recevoir du Trésor (10,5 %). Le solde des actifs se composent des stocks (2,7 %).

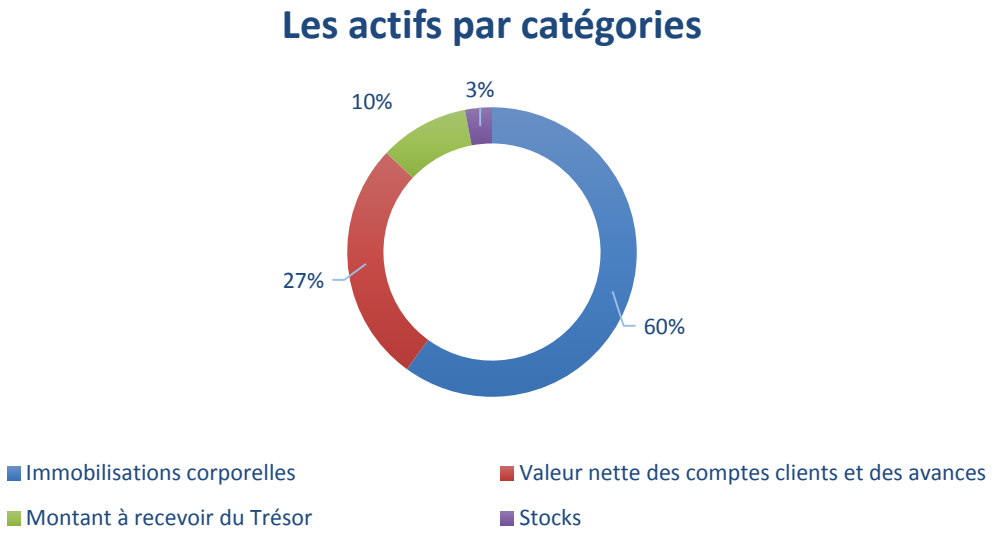

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Ralph Goodale, C.P., député

Administrateur général : La commissaire Brenda Lucki

Portefeuille ministériel : Sécurité publique et Protection civile Canada

Instrument habilitant :

- *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*
- *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*
- *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada*
- *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*

Année d'incorporation ou de création : 1873

Cadre de présentation de rapports

Les résultats stratégiques et l'architecture d'alignement des programmes officiels de la GRC pour 2017-2018 sont présentés ci-dessous.

1. **Résultat stratégique :** Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens
    - **1.1 Programme :** Opérations policières
        - **1.1.1 Sous-programme :** Services de police à contrat
            - **1.1.1.1 Sous-sous-programme :** Services de police provinciaux et territoriaux
            - **1.1.1.2 Sous-sous-programme :** Services de police municipaux
            - **1.1.1.3 Sous-sous-programme :** Services de police autochtones
        - **1.1.2 Sous-programme :** Police fédérale
            - **1.1.2.1 Sous-sous-programme :** Enquêtes générales à la Police fédérale
            - **1.1.2.2 Sous-sous-programme :** Enquêtes par projet à la Police fédérale
            - **1.1.2.3 Sous-sous-programme :** Renseignements criminels
            - **1.1.2.4 Sous-sous-programme :** Services de protection
            - **1.1.2.5 Sous-sous-programme :** Engagements publics
            - **1.1.2.6 Sous-sous-programme :** Soutien aux affaires fédérales

1.1.3 Sous-programme : Services techniques et Soutien opérationnel

1.1.3.1 Sous-sous-programme : Enquêtes techniques

1.1.3.2 Sous-sous-programme : Technologie de protection

1.1.3.3 Sous-sous-programme : Opérations aériennes

1.1.3.4 Sous-sous-programme : Services et technologies scientifiques

1.1.3.5 Sous-sous-programme : Préparation et interventions opérationnelles

1.2 Programme : Services canadiens d'application de la loi

1.2.1 Sous-programme : Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête

1.2.1.1 Sous-sous-programme : Service intégré de l'identité judiciaire

1.2.1.2 Sous-sous-programme : Services nationaux de laboratoire judiciaire

1.2.1.3 Sous-sous-programme : Services canadiens d'identification criminelle en temps réel

1.2.1.4 Sous-sous-programme : Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)

1.2.1.5 Sous-sous-programme : Service canadien de renseignements criminels

1.2.1.6 Sous-sous-programme : Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

1.2.1.7 Sous-sous-programme : Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE)

1.2.2 Sous-programme : Programme canadien de contrôle des armes à feu

1.2.2.1 Sous-sous-programme : Permis et enregistrement des armes à feu

1.2.2.2 Sous-sous-programme : Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu

1.2.3 Sous-programme : Formation policière avancée

1.2.3.1 Sous-sous-programme : Collège canadien de police

1.2.3.2 Sous-sous-programme : Service de formation policière nationale

2. **Résultat stratégique :** Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale
   a. **Programme :** Opérations policières internationales
      i. **Sous-programme :** Missions de paix internationales

ii. **Sous-programme :** Renforcement des capacités à l'étranger
iii. **Sous-programme :** Missions de liaison

b. **Programme :** Culture et patrimoine de la police canadienne
i. **Sous-programme :** Carrousel
ii. **Sous-programme :** Partenariats et Patrimoine

3. **Résultat stratégique :** Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité
a. **Programme :** Paiements de transfert
i. **Sous-programme :** Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada (ACC)
ii. **Sous-programme :** Régime de revenu versé aux survivants
iii. **Sous-programme :** Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xx].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont accessibles sur le site Web de la GRC[xxi] :

- Audits internes
- Évaluations
- Frais
- Initiatives horizontales
- Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xxii]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Gendarmerie royale du Canada
Direction de la planification et des politiques stratégiques
73, promenade Leikin
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2
RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes (femmes, hommes ou autres). L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recoupent. Un processus d'ACS+ pourrait être, à titre d'exemple, le recours à des données ventilées selon le sexe, le genre et d'autres facteurs identitaires pour les analyses du rendement, et la détermination de toute répercussion du programme sur divers groupes de personnes dans l'optique de modifier les initiatives pour les rendre plus inclusives.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les ETP sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program) (s'applique aux ministères dont le rapport est fondé sur l'architecture d'alignement des programmes)

Groupe de ressources et d'activités connexes géré de manière à répondre à des besoins précis et à atteindre les résultats visés; ces ressources et activités sont traitées comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport d’un ministère recevant des crédits parlementaires qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu’une organisation a faite de ses ressources en vue d’obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l’organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d’une organisation, d’une politique, d’un programme ou d’une initiative. Les résultats ne relèvent pas d’une organisation, d’une politique, d’un programme ou d’une initiative unique, mais ils s’inscrivent dans la sphère d’influence de l’organisation.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d’une organisation.

structure de gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre global qui consiste en un répertoire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l’information sur la gouvernance d’une organisation. Les programmes et les résultats sont décrits en fonction du lien hiérarchique qui les unit, ainsi que du ou des résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de gestion, des ressources et des résultats est élaborée à partir de l’architecture d’alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

[i] Lettre de mandat du ministre, https://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat
[ii] Travaillons ensemble pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles autochtones : Analyse nationale des initiatives de la GRC, http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/travaillons-ensemble-mettre-fin-a-violence-faite-aux-femmes-et-aux-filles-autochtones-analyse
[iii] On trouve de plus amples renseignements sur les activités de la Police fédérale sur le site Web de la GRC à : http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/rapport-resultats-ministeriels
[iv] Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, Mutual Evaluation on Canada's measures to combat money laundering and terrorist financing, http://www.fatf-gafi.org/fr/publications/evaluationsmutuelles/documents/mer-canada-2016.html?hf=10&b=0&s=desc(fatf_releasedate)
[v] Pour de plus amples renseignements sur cette enquête, veuillez consulter le site : https://www.fbi.gov/news/stories/phantom-secure-takedown-031618
[vi] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[vii] Le Centre IPC se rapporte au secteur de programme du Centre d'information de la police canadienne; le CIPC désigne le système.
[viii] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[ix] En raison de contraintes de ressources et de retards d'application, ce sondage est toujours en cours d'élaboration. La mise en œuvre est prévue pour le prochain exercice.
[x] Ce sondage est en voie d'élaboration. Les résultats seront présentés dans le Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018.
[xi] Cet indicateur de rendement a été ajouté durant l'exercice 2016-2017.
[xii] Anciens Combattants Canada ne recueille pas cette information. Ceci dit, les services de gestion des ressources humaines collaboreront avec le programme pour explorer de nouveaux indicateurs pour les futurs rapports de rendement.
[xiii] Anciens Combattants Canada ne recueille plus ces renseignements. Cependant, tous les appels sont traités conformément à la norme de service de deux minutes. Compte tenu de ce changement apporté à la collecte de données, de nouvelles mesures seront étudiées dans le cadre du programme pour les prochains rapports sur le rendement.
[xiv] Anciens Combattants Canada ne recueille plus ces renseignements. Cependant, tous les appels sont traités conformément à la norme de service de deux minutes. Compte tenu de ce changement apporté à la collecte de données, de nouvelles mesures seront étudiées dans le cadre du programme pour les prochains rapports sur le rendement.
[xv] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
[xvi] On trouve de plus amples renseignements sur les priorités de gestion des ressources humaines sur le site Web de la GRC à http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/rapport-resultats-ministeriels
[xvii] Comptes publics du Canada de 2017-2018, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html
[xviii] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
[xix] Les états financiers sur le site Web de la GRC, http://www.rcmp.gc.ca/fr/rapport-resultats-ministeriels
[xx] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
[xxi] Tableaux de renseignements supplémentaires sur le site Web de la GRC, http://www.rcmp.gc.ca/fr/rapport-resultats-ministeriels.
[xxii] Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp